

# Rapport annuel 2005.

**Fonds commun de placement de droit luxembourgeois**

**Rapport annuel révisé au 31 décembre 2005**

Living Planet Fund

Living Planet Fund – Equity



# Rapport annuel révisé au 31 décembre 2005

## Table des matières

Gestion et Administration	2				
Caractéristiques du Fonds	4				
Rapport du réviseur d'entreprises	6		ISIN		
Living Planet Fund – Equity	7	A/	LU0169371266	B/	LU0169371779
Notes aux états financiers	13				

## Restrictions de vente

Les parts de ce fonds ne peuvent être offertes, vendues ou délivrées sur le territoire des États-Unis d'Amérique.

## **Société de gestion**

Living Planet Fund Management Company S.A.,  
291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg  
R.C. Luxembourg N° B 93 908

## **Conseil d'administration**

*André Hoffmann*\*, Président  
Trustee, WWF – World Wide Fund for Nature, Gland  
Director, Roche Holding AG, Bâle

*Gerhard Fusenig*, Administrateur  
Managing Director, UBS AG, Bâle et Zurich

*Mario Cueni*, Administrateur  
Managing Director, UBS AG, Bâle et Zurich

*Isabell Asseray*, Administrateur  
Director, UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.,  
Luxembourg

*Chiew Y. Chong*, Administrateur  
Director, WWF – World Wide Fund for Nature, Gland

\* Administrateur nommé et Président élu en qualité de représentant de  
WWF – World Wide Fund for Nature

## **Comité de direction**

*Jean-Paul Gennari*  
Managing Director, UBS Fund Services  
(Luxembourg) S.A., Luxembourg

*Aloyse Hemmen*  
Executive Director, UBS Fund Services  
(Luxembourg) S.A., Luxembourg

*Gilbert Schintgen*  
Executive Director, UBS Fund Services  
(Luxembourg) S.A., Luxembourg

## **Gestion de portefeuille**

UBS AG, UBS Global Asset Management Zurich,  
Gessnerallee 3, CH-8098 Zurich

Bank Sarasin & Cie SA,  
Elisabethenstrasse 62, CH-4002 Bâle

## **Banque dépositaire, agent payeur principal et organisme de commercialisation**

UBS (Luxembourg) S.A.,  
36–38, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg

## **Agent administratif**

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.,  
291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

## **Réviseur d'entreprises du Fonds et de la société de gestion**

PricewaterhouseCoopers S.à r.l.,  
Réviseur d'entreprises,  
B.P. 1443, L-1014 Luxembourg

### **Commercialisation en France**

*Agent de placement en France*  
PhiTrust Finance S.A.,  
41, Rue Boissy d'Anglas, F-75008 Paris  
Tel. +33 1 5535 0755  
Fax +33 1 5535 0750  
E-mail: [phitrust@phitrust.com](mailto:phitrust@phitrust.com)  
Internet: [www.phitrust.com](http://www.phitrust.com)

Le prospectus, le règlement de gestion, les rapports annuels et semestriels ainsi que les changements intervenus dans le portefeuille-titres du fonds mentionné dans cette publication peuvent être obtenus gratuitement en s'adressant au agent de placement et au siège de la société de gestion.

### **Commercialisation en Suisse**

*Représentant*  
First Independent Fund Services,  
Stockerstrasse 38, CH-8002 Zurich

*Agent payeur*  
NPB New Private Bank Ltd.,  
Limmatquai 122, CH-8025 Zurich

Le prospectus, le règlement de gestion, les rapports annuels et semestriels ainsi que les changements intervenus dans le portefeuille-titres du fonds mentionné dans cette publication peuvent être obtenus gratuitement en s'adressant au représentant mentionnés ci-dessus et au siège de la société de gestion.

### **Commercialisation en Allemagne**

*Agent de placement en Allemagne*  
Panda Finanz Service GmbH,  
Wiesenu 53, D-60313 Frankfurt am Main  
Tel. +49 6960 91840  
Fax +49 6960 918418  
E-mail: [info@pandafinanz.de](mailto:info@pandafinanz.de)  
Internet: [www.pandafinanz.de](http://www.pandafinanz.de)

*Service de commercialisation et organisme d'information*  
UBS Deutschland AG,  
Stephanstrasse 14-16, D-60313 Frankfurt am Main

Le prospectus, le règlement de gestion, les rapports annuels et semestriels ainsi que les changements intervenus dans le portefeuille-titres du fonds mentionné dans cette publication peuvent être obtenus gratuitement en s'adressant au agent de placement et au siège de la société de gestion.

# Caractéristiques du Fonds

Rapport annuel au 31 décembre 2005

Le Living Planet Fund propose aux investisseurs toute une série de compartiments différents (fonds à compartiments multiples) qui investissent conformément à la politique de placement décrite dans le prospectus. Le prospectus, qui contient des informations spécifiques plus précises sur chaque compartiment, sera mis à jour chaque fois qu'un nouveau compartiment sera lancé.

Le Living Planet Fund a été valablement constitué en tant que fonds de placement à capital variable de droit luxembourgeois remplissant les conditions d'un organisme de placement collectif conformément aux dispositions de la partie I de la loi luxembourgeoise relative aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières entrée en vigueur le 20 décembre 2002. Le règlement de gestion («règlement de gestion») a été déposé le 9 juillet 2003 au Registre du commerce et des sociétés auprès du tribunal d'arrondissement de Luxembourg et sa publication au Mémorial (Journal officiel) est faite par une mention de dépôt de ce document au registre, conformément aux dispositions de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, et à ses amendements. Il a été publié au Mémorial le 19 juillet 2003 et le 21 avril 2004.

Le règlement de gestion peut être modifié afin de respecter les dispositions de la loi. Chaque amendement sera publié au Mémorial et si nécessaire dans les publications officielles spécifiées pour les différents pays dans lesquels les parts du Fonds sont vendues. Ces amendements seront opposables aux tiers une fois signés par la banque dépositaire et la société de gestion. La dernière version est déposée aux fins d'examen au Registre du commerce et des sociétés près le tribunal d'arrondissement de Luxembourg.

L'exercice fiscal du Fonds prend fin le dernier jour de décembre.

La société de gestion émettra deux catégories de parts pour le Compartiment («Compartiment») Living Planet Fund – Equity:

- parts de la catégorie «A»; et
- parts de la catégorie «B» réservées aux investisseurs institutionnels selon les modalités éventuellement imposées par l'Autorité de surveillance luxembourgeoise.

Toutes les parts émises dans les différentes catégories seront exclusivement émises au porteur. La société de gestion n'émettra pas de certificats matérialisés sous forme de titres. Des fractions de parts seront émises jusqu'à la troisième décimale, assorties de droits sur les actifs nets ainsi qu'en matière de distribution de dividendes, et seront enregistrées sur le compte-titres de l'investisseur.

En tant que fonds commun de placement, le Fonds ne possède aucune personnalité juridique. La totalité des actifs de chaque compartiment constitue la propriété indivise de tous les investisseurs ayant des droits égaux au prorata du nombre de parts qu'ils détiennent. Ces actifs sont distincts de ceux de la société de gestion. Les valeurs mobilières et autres actifs du Fonds sont gérés par Living Planet Fund Management Company S.A. dans l'intérêt et pour le compte des porteurs de parts comme s'il s'agissait de ses propres fonds.

Le règlement de gestion donne à la société de gestion le pouvoir de créer différents compartiments pour le Fonds ainsi que différentes catégories de parts ayant des caractéristiques spécifiques au sein de ces compartiments. Le présent prospectus sera mis à jour chaque fois qu'un nouveau compartiment ou une nouvelle catégorie de parts supplémentaire sera émis. Le Fonds n'est pas soumis aux limitations quant au volume de son actif net, au nombre de parts, au nombre de compartiments ou en matière de durée.

En ce qui concerne les porteurs de parts, chaque compartiment est considéré comme étant une entité distincte des autres. Les actifs d'un compartiment serviront uniquement à honorer les engagements contractés par le compartiment concerné.

L'acquisition de parts du Fonds implique l'acceptation du règlement de gestion par les investisseurs.

Le règlement de gestion ne prévoit pas d'assemblée des porteurs de parts.

Seules font foi les informations dans le prospectus ou dans l'un des documents mentionnés dans le prospectus.

Les parts du Fonds sont admises à la cote officielle de la Bourse de Luxembourg.

L'émission et le rachat des parts du Living Planet Fund sont soumis à la réglementation locale en vigueur dans le pays concerné.

Les rapports annuels et semestriels sont tenus gratuitement à la disposition des porteurs de parts au siège de la société de gestion et à celui de la banque dépositaire. Ces documents sont également téléchargeables à partir du site web [www.livingplanet-fund.com](http://www.livingplanet-fund.com).

Aucune souscription ne peut être reçue sur base des rapports financiers. Les souscriptions ne sont reçues que sur base du prospectus d'émission courant accompagné du dernier rapport annuel et le cas échéant, du plus récent rapport semestriel.

# Rapport du réviseur d'entreprises

Rapport annuel au 31 décembre 2005

Aux porteurs de parts de

## **Living Planet Fund**

(Fonds commun de placement de droit luxembourgeois), Luxembourg

Nous avons contrôlé les états financiers, composés de l'état des actifs nets, l'état des opérations, l'état des variations des actifs nets et l'état du portefeuille-titres et autres actifs nets et des notes aux états financiers de Living Planet Fund pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2005. Ces états financiers relèvent de la responsabilité du Conseil d'Administration de la société de gestion. Notre responsabilité est, sur base de nos travaux de révision, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

Nous avons effectué nos travaux de révision selon les normes internationales de révision. Ces normes requièrent que nos travaux de révision soient planifiés et exécutés de façon à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Une mission de révision consiste à examiner, sur base de sondages, les éléments probants justifiant les montants et informations contenus dans les états financiers. Elle consiste également à apprécier les principes et méthodes comptables suivis et les estimations significatives faites par le Conseil d'Administration de la société de gestion pour l'arrêté des états financiers, ainsi qu'à effectuer une revue de leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos travaux de révision forment une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent, en conformité avec les prescriptions légales et réglementaires au Luxembourg, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de Living Planet Fund au 31 décembre 2005 ainsi que des résultats et des changements de l'actif net de l'exercice se terminant à cette date.

Les informations supplémentaires incluses dans le rapport annuel ont été revues dans le cadre de notre mission, mais n'ont pas fait l'objet de procédures de révision spécifiques selon les normes décrites ci-avant. Par conséquent, nous n'émettons pas d'opinion sur ces informations. Néanmoins, ces informations n'appellent pas d'observations de notre part dans le contexte des états financiers pris dans leur ensemble.

Luxembourg, le 31 mars 2006

PricewaterhouseCoopers S.à r.l.  
Réviseur d'Entreprises  
représentée par

Jean-Robert Lentz

## Comparaison sur 3 ans

Date	ISIN	31.12.2005	31.12.2004	31.12.2003
Actifs nets du fonds en EUR		16 214 799.56	11 784 183.79	11 626 260.16
<b>Catégorie A</b>	<b>LU0169371266</b>			
Nombre de parts en circulation		6 768.1870	4 402.2610	2 795.0000
Valeur nette d'inventaire par part en EUR		132.02	110.11	106.20
<b>Catégorie B</b>	<b>LU0169371779</b>			
Nombre de parts en circulation		11 455.4000	10 182.4000	10 643.4000
Valeur nette d'inventaire par part en EUR		1 337.47	1 109.70	1 064.46

## Rapport du gestionnaire du portefeuille-titres

Dans l'ensemble, les investisseurs se sont comportés de la même manière en 2005 qu'en 2004. De janvier à décembre 2005, les actions ont réalisé des performances largement supérieures à celles des obligations internationales. Les actions des marchés émergents ont été les grandes gagnantes. La volatilité implicite des actions est restée relativement faible d'un point de vue historique et les écarts sur la dette des marchés émergents se sont réduits, confirmant une tendance amorcée au milieu de 2004. A l'inverse, les écarts de rendement sur les obligations à haut rendement se sont nettement creusés après que les constructeurs automobiles américains Ford et GM eurent été rétrogradés au rang d'emprunts spéculatifs. L'afflux de fonds vers les placements alternatifs est demeuré élevé, autre signe d'une tolérance élevée au risque.

Cette année, la performance des marchés mondiaux des actions a une nouvelle fois été positive. Le marché nippon des actions a fait un retour en fanfare en 2005, le secteur financier menant la marche et les Etats-Unis restant en retrait du mouvement général. Les secteurs des télécommunications, de l'énergie, de la santé et de la finance ont été largement portés par une vague de consolidations. La plus grande fusion a concerné Procter & Gamble et Gillette, portant sur un total de 61 mrd d'USD.

L'énergie et les matériaux ont signé les deux plus belles performances grâce à l'envolée des prix du pétrole et des matières premières. Les télécommunications ont dégagé les plus mauvaises performances en dépit de la génération d'un cash-flow important.

Le portefeuille a sous-performé par rapport à l'indice de référence en raison de la contribution négative des innovateurs, de la sous-pondération de l'énergie et de la surpondération des télécoms. La sous-pondération de la monnaie américaine a également pénalisé la performance du portefeuille. Dans l'ensemble, la sélection des titres a porté ses fruits. Dans le secteur de l'énergie, la sélection judicieuse des actions a réduit l'incidence de la sous-pondération. Dans le secteur de la consommation secondaire, Toyota Motor, Johnson Controls, Philips et Office Depot ont apporté une contribution extrêmement positive. Les surpondérations de France Télécom et Vodafone ont affecté l'évolution du portefeuille, tandis que Telenor a affiché une belle santé.

## Structure du portefeuille-titres

Répartition géographique en % des actifs nets	
Etats-Unis	47.51
Grande-Bretagne	10.81
Japon	8.94
Suisse	5.88
Pays-Bas	4.90
Allemagne	4.89
Espagne	4.08
France	2.21
Italie	2.08
Norvège	1.98
Finlande	1.57
Suède	1.16
Canada	1.05
Belgique	0.58
Ile de Man	0.56
Singapour	0.45
Chine	0.42
Autriche	0.23
<b>Total</b>	<b>99.30</b>

Répartition économique en % des actifs nets	
Banques & instituts de crédit	16.20
Télécommunications	8.77
Pharmacie, cosmétique et produits médicaux	7.53
Sociétés financières et sociétés de participation	6.78
Pétrole	6.16
Assurance	5.33
Electronique & semi-conducteurs	5.20
Alimentation en eau & énergie	4.34
Véhicules	4.06
Commerce détail, grands magasins	3.58
Ordinateurs, équipement de réseaux	3.43
Chimie	3.40
Internet, logiciels & services IT	3.13
Biotechnologie	3.10
Santé & services sociaux	2.80
Divers biens de consommation	2.50
Environnement & recyclage	2.16
Industrie graphique, maisons d'édition et presse	1.81
Construction, matériaux de construction	1.71
Circulation & transports	1.58
Sylviculture, bois, papier	1.44
Appareils électriques et composants	1.13
Nourriture & boissons	1.03
Immobilier	0.85
Caoutchouc et pneus	0.62
Divers services	0.43
Industrie d'emballage	0.23
<b>Total</b>	<b>99.30</b>

## Etat des actifs nets

	EUR
<b>Actif</b>	<b>31.12.2005</b>
Portefeuille-titres, coût d'acquisition	14 221 626.30
Portefeuille-titres, plus- (moins-) value non-réalisée	1 880 698.61
<b>Total portefeuille-titres (note 1)</b>	<b>16 102 324.91</b>
Avoirs en banques, avoires à vue et à terme	140 691.02
Intérêts à recevoir sur actifs liquides	258.01
Créances sur dividendes	12 990.64
<b>Total Actif</b>	<b>16 256 264.58</b>
<b>Passif</b>	
Provisions pour commission de service global (note 2)	-40 975.67
Provisions pour taxe d'abonnement (note 3)	-489.35
<b>Total provisions</b>	<b>-41 465.02</b>
<b>Total Passif</b>	<b>-41 465.02</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>	<b>16 214 799.56</b>

## Etat des opérations

	EUR
<b>Revenus</b>	<b>1.1.2005-31.12.2005</b>
Intérêts nets sur actifs liquides et découvert bancaire	3 366.64
Dividendes	218 229.82
Revenus sur prêts de titres (note 4)	11 479.52
<b>Total revenus</b>	<b>233 075.98</b>
<b>Charges</b>	
Commission de service global (note 2)	-209 141.38
Taxe d'abonnement (note 3)	-1 668.22
Autres commissions et frais (note 2)	-9 973.05
<b>Total charges</b>	<b>-220 782.65</b>
<b>Revenus nets des investissements</b>	<b>12 293.33</b>
<b>Bénéfices (Pertes) réalisé(e)s (note 1)</b>	
Gain (Perte) réalisé(e) sur titres évalués à la valeur de marché, hors options	1 092 655.72
Gain (Perte) réalisé(e) sur contrats de change à terme	46.44
<b>Total des gains (pertes) réalisé(e)s</b>	<b>1 092 702.16</b>
Gain (Perte) de change réalisé(e)	-3 327.72
<b>Total des bénéfices (pertes) réalisé(e)s</b>	<b>1 089 374.44</b>
<b>Bénéfice (Perte) net(te) réalisé(e) de l'exercice</b>	<b>1 101 667.77</b>
<b>Variations des plus- (moins-) values non-réalisées</b>	
Plus- (Moins-) value non-réalisée sur titres évalués à la valeur de marché, hors options	1 377 905.17
<b>Total des Variations des plus- (moins-) values non-réalisées</b>	<b>1 377 905.17</b>
<b>Augmentation (Diminution) nette des actifs nets suite aux transactions effectuées</b>	<b>2 479 572.94</b>

## Etat des variations des actifs nets

	EUR
	<b>1.1.2005–31.12.2005</b>
Actifs nets au début de l'exercice	11 784 183.79
Souscriptions	1 952 350.93
Rachats	-1 308.10
	<hr/>
Souscriptions (Rachats) net(te)s	1 951 042.83
Revenus nets des investissements	12 293.33
Total des bénéfices (pertés) réalisé(e)s	1 089 374.44
Total des Variations des plus- (moins-) values non-réalisées	1 377 905.17
	<hr/>
Augmentation (Diminution) nette des actifs nets suite aux transactions effectuées	2 479 572.94
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>	<b>16 214 799.56</b>

## Evolution des parts en circulation

	1.1.2005–31.12.2005
<b>Catégorie</b>	<b>A</b>
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	4 402.2610
Nombre de parts émises	2 375.9260
Nombre de parts remboursées	-10.0000
<b>Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice</b>	<b>6 768.1870</b>
<b>Catégorie</b>	<b>B</b>
Nombre de parts en circulation au début de l'exercice	10 182.4000
Nombre de parts émises	1 273.0000
Nombre de parts remboursées	0.0000
<b>Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice</b>	<b>11 455.4000</b>

## Etat du portefeuille-titres et autres actifs nets au 31 décembre 2005

Dénomination	Quantité/ Nominal	Evaluation en EUR Plus- (Moins-) value non-réalisée sur Futures/Options/ Contrats de change à terme (note 1)	en % des actifs nets
--------------	----------------------	---	-------------------------------

### Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs

#### Actions au porteur

##### Autriche

EUR	MAYR-MELNHOF KARTON AG	320.00	37 760.00	0.23
<b>Total Autriche</b>			<b>37 760.00</b>	<b>0.23</b>

##### Belgique

EUR	FORTIS SA/NV	3 470.00	93 516.50	0.58
<b>Total Belgique</b>			<b>93 516.50</b>	<b>0.58</b>

##### Bermudes

SGD	BIO-TREAT TECHNOLOGY LTD	118 000.00	67 381.96	0.42
<b>Total Bermudes</b>			<b>67 381.96</b>	<b>0.42</b>

##### Canada

CAD	CANADIAN HYDRO DEVELOPERS INC	16 200.00	68 543.87	0.43
USD	QLT INC	9 000.00	48 526.98	0.30
CAD	ZENON ENVIRONMENTAL INC	4 300.00	52 490.35	0.32
<b>Total Canada</b>			<b>169 561.20</b>	<b>1.05</b>

##### Finlande

EUR	NOKIA OYJ	16 500.00	254 925.00	1.57
<b>Total Finlande</b>			<b>254 925.00</b>	<b>1.57</b>

##### France

EUR	FRANCE TELECOM SA	11 948.00	250 788.52	1.55
EUR	SANOFI AVENTIS SA	1 453.00	107 522.00	0.66
<b>Total France</b>			<b>358 310.52</b>	<b>2.21</b>

##### Allemagne

EUR	HENKEL KGAA	1 140.00	89 535.60	0.55
EUR	MASTERFLEX AG	3 730.00	100 710.00	0.62
EUR	METRO AG	2 980.00	121 584.00	0.75
EUR	SOLARWORLD AG	1 500.00	168 000.00	1.04
EUR	TECHEM AG	1 840.00	69 736.00	0.43
<b>Total Allemagne</b>			<b>549 565.60</b>	<b>3.39</b>

##### Ile de Man

GBP	TRADING EMISSIONS PLC	42 000.00	90 622.22	0.56
<b>Total Ile de Man</b>			<b>90 622.22</b>	<b>0.56</b>

##### Italie

EUR	ENI SPA	8 700.00	203 841.00	1.26
EUR	UNICREDITO ITALIANO SPA	22 800.00	132 696.00	0.82
<b>Total Italie</b>			<b>336 537.00</b>	<b>2.08</b>

##### Japon

JPY	CANON INC	1 900.00	94 165.96	0.58
JPY	EAST JAPAN RAILWAY CO	21.00	122 329.55	0.75
JPY	HONDA MOTOR CO LTD	2 100.00	101 513.92	0.63
JPY	KAO CORP	5 000.00	113 487.58	0.70
JPY	MIITSUI FUDOSAN CO LTD	8 000.00	137 621.64	0.85
JPY	NITTO DENKO CORP	3 200.00	211 230.55	1.30
JPY	NTT DOCOMO INC	89.00	115 067.78	0.71
JPY	ROHM CO LTD	900.00	82 939.31	0.51
JPY	SOMPO JAPAN INSURANCE INC	9 000.00	103 108.49	0.64
JPY	SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP INC	19.00	170 590.50	1.05
JPY	TOYOTA MOTOR CORP	4 500.00	197 813.16	1.22
<b>Total Japon</b>			<b>1 449 868.44</b>	<b>8.94</b>

##### Pays-Bas

EUR	ABN AMRO HOLDING NV	10 200.00	225 318.00	1.39
EUR	AEGON NV	13 950.00	191 812.50	1.18
EUR	ROYAL PHILIPS ELECTRONICS NV	6 500.00	170 625.00	1.05
<b>Total Pays-Bas</b>			<b>587 755.50</b>	<b>3.62</b>

##### Norvège

NOK	STATOIL ASA	8 000.00	155 251.74	0.96
NOK	TELENOR ASA	20 000.00	165 894.00	1.02
<b>Total Norvège</b>			<b>321 145.74</b>	<b>1.98</b>

Dénomination	Quantité/ Nominal	Evaluation en EUR Plus- (Moins-) valeur non-réalisée sur Futures/Options/ Contrats de change à terme (note 1)	en % des actifs nets
<b>Singapour</b>			
SGD HYFLUX LTD	51 500.00	72 207.71	0.45
<b>Total Singapour</b>		<b>72 207.71</b>	<b>0.45</b>
<b>Espagne</b>			
EUR ABENGOA SA	15 800.00	196 078.00	1.21
EUR ENAGAS SA	7 070.00	111 706.00	0.69
EUR GAMESA CORPORACION TECNOLOGICA SA	10 000.00	123 600.00	0.76
<b>Total Espagne</b>		<b>431 384.00</b>	<b>2.66</b>
<b>Suède</b>			
SEK ELECTROLUX AB-B	4 300.00	94 587.88	0.59
SEK SVENSKA CELLULOSA SCA AB-B	2 930.00	92 698.14	0.57
<b>Total Suède</b>		<b>187 286.02</b>	<b>1.16</b>
<b>Grande-Bretagne</b>			
GBP BARCLAYS PLC	23 515.00	209 111.01	1.29
GBP BP PLC	27 800.00	250 452.95	1.54
GBP KINGFISHER PLC	41 200.00	142 263.71	0.88
GBP MISYS PLC	30 900.00	107 372.38	0.66
GBP PRUDENTIAL PLC	20 900.00	167 301.44	1.03
GBP REED ELSEVIER PLC	13 700.00	108 868.92	0.67
GBP ROYAL BANK OF SCOTLAND GROUP PLC	7 900.00	201 787.80	1.24
GBP ROYAL DUTCH SHELL PLC-A	6 017.00	155 091.96	0.96
GBP TESCO PLC	20 000.00	96 494.87	0.60
GBP VODAFONE GROUP PLC	172 110.00	314 369.59	1.94
<b>Total Grande-Bretagne</b>		<b>1 753 114.63</b>	<b>10.81</b>
<b>Etats-Unis</b>			
USD 3M CO	5 200.00	341 655.72	2.11
USD AIR PRODUCTS & CHEMICALS INC	3 210.00	161 078.29	0.99
USD AMERICAN POWER CONVERSION CORP	4 100.00	76 469.84	0.47
USD AMERICAN SUPERCONDUCTOR CORP	15 900.00	106 085.37	0.65
USD AMYLIN PHARMACEUTICALS INC	2 800.00	94 761.56	0.58
USD APPLIED MATERIALS INC	10 500.00	159 696.49	0.98
USD AT&T INC	10 000.00	207 621.55	1.28
USD AVON PRODUCTS INC	4 100.00	99 237.00	0.61
USD BANK OF AMERICA CORP	7 600.00	297 350.68	1.83
USD BAXTER INTERNATIONAL INC	3 500.00	111 716.33	0.69
USD BORG WARNER INC	1 800.00	92 521.72	0.57
USD BRISTOL MYERS SQUIBB CO	14 450.00	281 514.98	1.74
USD CITIGROUP INC	13 500.00	555 427.92	3.42
USD CREE INC	4 100.00	87 731.76	0.54
USD CSX CORP	3 100.00	133 429.70	0.82
USD DELL INC	14 200.00	361 034.29	2.23
USD DOW JONES & CO INC	2 500.00	75 219.36	0.46
USD ECOLAB INC	5 800.00	178 344.28	1.10
USD GREEN MOUNTAIN COFFEE ROASTERS INC	2 400.00	82 607.77	0.51
USD HEADWATERS INC	7 100.00	213 322.03	1.32
USD INTERMAGNETICS GENERAL CORP	6 950.00	187 957.27	1.16
USD INTERNATIONAL BUSINESS MACHINES CORP	2 800.00	195 125.26	1.20
USD INTERNATIONAL RECTIFIER CORP	2 200.00	59 497.27	0.37
USD JOHNSON & JOHNSON	6 300.00	320 995.29	1.98
USD JOHNSON CONTROLS INC	4 300.00	265 790.34	1.64
USD KIMBERLY-CLARK CORP	2 800.00	141 596.37	0.87
USD MARTEK BIOSCIENCES CORP	3 400.00	70 937.22	0.44
USD MCGRAW-HILL COMPANIES INC	2 500.00	109 427.32	0.67
USD MEDTRONIC INC	1 700.00	82 971.47	0.51
USD MELLON FINANCIAL CORP	12 650.00	367 311.69	2.27
USD MOTOROLA INC	5 900.00	112 993.09	0.70
USD MYLAN LABORATORIES INC	3 650.00	61 764.23	0.38
USD NISOURCE INC	7 800.00	137 940.74	0.85
USD OFFICE DEPOT INC	8 300.00	220 948.67	1.36
USD ORACLE CORP	23 400.00	242 222.88	1.49
USD OSI PHARMACEUTICALS INC	5 500.00	130 744.78	0.81
USD PHARMION CORP	6 200.00	93 403.42	0.58
USD PROCTER & GAMBLE CO	2 500.00	122 673.90	0.76
USD STERICYCLE INCORPORATED	1 700.00	84 859.48	0.52
USD SUNOCO INC	2 500.00	166 122.67	1.02
USD SYMANTEC CORP	10 600.00	157 263.36	0.97
USD UNITED NATURAL FOODS INC	3 800.00	85 049.38	0.52
USD UNITEDHEALTH GROUP INC	6 700.00	352 963.42	2.18
USD VCA ANTECH INC	4 200.00	100 411.17	0.62
USD ZIMMER HOLDINGS INC	2 100.00	120 066.13	0.74
<b>Total Etats-Unis</b>		<b>7 707 863.46</b>	<b>47.51</b>
<b>Total Actions au porteur</b>		<b>14 468 805.50</b>	<b>89.22</b>

Dénomination	Quantité/ Nominal	Evaluation en EUR Plus- (Moins-) value non-réalisée sur Futures/Options/ Contrats de change à terme (note 1)	en % des actifs nets
<b>Autres actions</b>			
<b>Pays-Bas</b>			
EUR ING GROEP NV-CVA	7 060.00	206 858.00	1.28
<b>Total Pays-Bas</b>		<b>206 858.00</b>	<b>1.28</b>
<b>Total Autres actions</b>		<b>206 858.00</b>	<b>1.28</b>
<b>Actions nominatives</b>			
<b>Allemagne</b>			
EUR ALLIANZ AG	1 900.00	243 086.00	1.50
<b>Total Allemagne</b>		<b>243 086.00</b>	<b>1.50</b>
<b>Espagne</b>			
EUR BANCO SANTANDER CENTRAL HISPANO SA	20 700.00	230 805.00	1.42
<b>Total Espagne</b>		<b>230 805.00</b>	<b>1.42</b>
<b>Suisse</b>			
CHF ACTELION LTD	970.00	67 824.40	0.42
CHF CREDIT SUISSE GROUP	5 520.00	237 902.27	1.47
CHF HOLCIM LTD	1 410.00	81 175.85	0.50
CHF NOVARTIS AG	1 588.00	70 534.06	0.44
CHF PRECIOUS WOODS HOLDING LTD	1 300.00	99 093.78	0.61
CHF SWISS REINSURANCE COMPANY	2 580.00	159 653.88	0.98
CHF UBS AG	2 940.00	236 586.17	1.46
<b>Total Suisse</b>		<b>952 770.41</b>	<b>5.88</b>
<b>Total Actions nominatives</b>		<b>1 426 661.41</b>	<b>8.80</b>
<b>Total Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs</b>		<b>16 102 324.91</b>	<b>99.30</b>
<b>Total du portefeuille-titres</b>		<b>16 102 324.91</b>	<b>99.30</b>
<b>Avoirs en banques, avoirs à vue et à terme et autres actifs liquides</b>		<b>140 691.02</b>	<b>0.87</b>
<b>Autres actifs et passifs</b>		<b>-28 216.37</b>	<b>-0.17</b>
<b>Total des actifs nets</b>		<b>16 214 799.56</b>	<b>100.00</b>

## Note 1 – Principales méthodes comptables

### a) Calcul de la valeur nette d'inventaire

La valeur liquidative et le prix d'émission et de rachat unitaire des parts d'un compartiment ou d'une catégorie de parts sont exprimés dans la monnaie de référence du compartiment concerné ou de la catégorie concernée et sont calculés chaque jour ouvrable en divisant l'actif net total du compartiment ou de la catégorie de parts par le nombre de parts en circulation dans ce compartiment ou dans cette catégorie.

Si les compartiments renferment plusieurs classes ou catégories de parts, la valeur liquidative d'une part doit être calculée par classe ou par catégorie. A cet fin, les actifs nets du compartiment attribuables à cette classe ou à cette catégorie seront divisés par le nombre total de parts en circulation ou gérées distinctement de ce compartiment.

### b) Principes d'évaluation du portefeuille

- Sur la base du prix d'acquisition net et, en maintenant le calcul du rendement boursier constant, la valeur des instruments du marché monétaire, dont la durée de vie résiduelle n'excède par douze mois, est ensuite ajustée à leur prix de rachat. En cas de changement significatif des conditions du marché, la base d'évaluation est adaptée en fonction des nouveaux rendements offerts sur le marché.
- Les titres de créance sont évalués sur la base des derniers cours connus (à savoir les cours de clôture ou, s'ils ne donnent pas un reflet raisonnable de la valeur de marché selon le conseil d'administration, les derniers cours disponibles au moment de l'évaluation), s'ils sont cotés auprès d'une bourse officielle. Si le même titre est coté auprès de plusieurs bourses de valeurs, c'est le dernier cours disponible auprès de la bourse considérée comme étant le marché principal de ce titre qui sera appliqué.
- Les titres de créance et les autres valeurs mobilières sont évalués au dernier cours disponible sur ce marché s'ils ne sont pas cotés auprès d'une bourse officielle, mais négociés sur un autre marché réglementé, reconnu, ouvert au public et en fonctionnement régulier.
- Les dépôts à terme ayant une échéance initiale supérieure à 30 jours peuvent être évalués à leur taux de rendement respectif, à condition que le contrat conclu entre l'établissement de crédit détenant les dépôts à terme et le Fonds stipule que ces dépôts à terme pourront être appelés à tout moment à être remboursés et que, si tel est le cas, leur valeur en numéraire correspondra à ce taux de rendement.

- Les liquidités en caisse ou en banque, les effets, les billets à ordre payables à vue, les créances et produits à recevoir, les charges payées d'avance, les dividendes en espèces déclarés, les intérêts produits mais non encore perçus, seront évalués à leur valeur nominale totale, à moins que ceux-ci ne puissent éventuellement pas être versés ou perçus dans leur totalité, auquel cas le conseil d'administration pourra évaluer ces actifs en les amputant d'un montant qu'il estimera approprié en vue de refléter la valeur réelle de ceux-ci. Les liquidités sont évaluées à leur valeur nominale augmentée des intérêts courus.
- La valeur des contrats d'échange est calculée par la contrepartie intervenant dans les opérations d'échange selon une méthode basée sur la valeur de marché, reconnue par le conseil d'administration et vérifiée par le réviseur de la Société.
- Les valeurs mobilières et autres actifs admis à la cote officielle d'une Bourse de valeurs sont évalués au dernier cours connu. Si cette même valeur ou ces mêmes actifs sont cotés auprès de plusieurs Bourses de valeurs, c'est le dernier cours connu auprès de la Bourse considérée comme étant le marché principal de cette valeur ou de ces actifs qui sera appliqué. Dans le cas de valeurs mobilières et d'autres actifs pour lesquels l'achat et la vente sur le marché boursier sont restreints ou limités mais sont néanmoins négociés entre courtiers sur un marché secondaire faisant appel à des méthodes de formation des prix de marché usuelles, la société pourra utiliser les cours de ce marché secondaire comme base d'évaluation de ces valeurs et de ces actifs. Les valeurs mobilières et autres actifs qui ne sont pas cotés en Bourse mais qui sont néanmoins négociés sur un autre marché réglementé, reconnu, ouvert au public et en fonctionnement régulier seront évalués au dernier cours connu sur ce marché.
- Les parts d'OPCVM autorisés en vertu de la Directive 85/611/CEE et/ou d'autres OPC assimilés seront évaluées à la dernière valeur liquidative disponible pour ces actions ou parts au jour d'évaluation concerné.

La société de gestion est autorisée à appliquer d'autres critères d'évaluation généralement reconnus et vérifiables afin d'obtenir une évaluation adéquate de l'actif net si en raison de circonstances exceptionnelles, une évaluation effectuée selon les règles mentionnées ci-dessus s'avérait impraticable ou inexacte.

En cas de circonstances exceptionnelles, des évaluations supplémentaires qui affecteront les prix des parts à émettre ou à racheter ultérieurement peuvent être effectuées dans la journée.

*c) Bénéfices (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur ventes de titres*

Les bénéfices ou pertes réalisé(e)s sur ventes de titres sont calculé(e)s sur base du coût moyen des titres vendus.

*d) Évaluation des opérations de change à terme*

Les bénéfices ou pertes (de change) non réalisé(e)s résultant des opérations de change à terme non échues sont déterminé(e)s au jour d'évaluation sur la base des taux de change à terme applicables à cette date.

*e) Évaluation des contrats financiers à terme*

Les contrats financiers à terme sont évalués au dernier prix publié, applicable à la date d'évaluation. Les bénéfices et pertes réalisés et les variations des bénéfices et pertes non-réalisés sont enregistrés dans l'état des opérations. Les bénéfices et pertes réalisés sont déterminés selon la méthode FIFO, d'après laquelle les contrats acquis en premier sont considérés comme ayant été vendus en premier.

*f) Conversion des devises étrangères*

Les avoirs en banque, les autres actifs nets ainsi que la valeur d'évaluation des titres en portefeuille exprimés dans des devises autres que celle de référence des différents compartiments sont convertis aux «Mid Closing Spot Rates» en vigueur le jour d'évaluation. Les revenus et frais exprimés dans des devises autres que celle de référence des différents compartiments sont convertis aux «Mid Closing Spot Rates» en vigueur à la date de paiement. Les bénéfices ou pertes de change sont enregistré(e)s dans l'état des opérations.

Le coût d'acquisition des titres libellés en devises autres que celle de référence des différents compartiments est converti au «Mid Closing Spot Rate» en vigueur au jour de l'achat.

*g) Comptabilisation des transactions sur portefeuille-titres*

Les transactions concernant le portefeuille-titres sont comptabilisées les jours bancaires ouvrables suivant la date de transaction.

*h) Créances sur ventes de titres,*

*A payer sur achats de titres*

Le poste «Créances sur ventes de titres» peut également comprendre des créances sur opérations sur devises. Le poste «A payer sur achats de titres» peut également comprendre des engagements résultant d'opérations sur devises.

*i) Enregistrement des revenus*

Les dividendes, après déduction des impôts retenus à la source, sont enregistrés comme des revenus à la date à laquelle les titres y relatifs sont cotés pour la première fois «ex-dividende». Les revenus des intérêts sont capitalisés sur une base journalière.

**Note 2 – «Commission de service global»**

Le Fonds verse une «commission de service global» mensuelle pour chacun des compartiments, calculée sur la valeur liquidative moyenne des compartiments comme indiqué au tableau repris ci-dessous:

Living Planet Fund	Commission de service global
– Equity A	2.04% l'an
– Equity B	1.56% l'an

Cette commission de service global sert à rémunérer la société de gestion, l'agent administratif, la banque dépositaire, les gestionnaires de portefeuille et les distributeurs.

Elle couvre également les coûts encourus par le Fonds et les compartiments tels que les frais de premier établissement, les honoraires du réviseur d'entreprises, les frais notariés, d'impression, de traduction et de publication à l'exception des charges suivantes:

- toutes les taxes et impôts perçus sur les actifs et les produits du Fonds, en particulier la taxe d'abonnement;
- les commissions et courtages habituellement réclamés par les autres banques et courtiers pour les opérations sur valeurs mobilières ainsi que pour les opérations assimilées;
- les coûts engendrés par des mesures exceptionnelles prises dans l'intérêt des porteurs de parts, telles que notamment des avis d'expert et des actions en justice, etc.

Une partie de la commission de gestion peut être utilisée pour payer les frais (trailer fees) concernant les activités de distribution du Fonds et les gestionnaires.

En plus, des remboursements peuvent être versés à des investisseurs institutionnels qui, d'un point de vue commercial, détiennent des parts du Fonds pour des tiers.

Tous les coûts pouvant être imputés avec précision aux compartiments individuels seront supportés par ces mêmes compartiments. Si les coûts se rapportent à plusieurs ou à l'ensemble des compartiments, ceux-ci seront toutefois portés à charge des compartiments concernés au prorata de leurs valeurs liquidatives respectives.

### Note 3 – Taxe d'Abonnement

Aux termes des dispositions de la législation en vigueur au grand-duché du Luxembourg et conformément à la pratique administrative, les actifs du Fonds ne sont pas soumis à des retenues au Luxembourg, que ce soit sur les revenus, les plus-values financières ou sur la fortune. Toutefois, le Fonds est assujéti à une taxe d'abonnement (taxe de souscription) de 0.05% par an calculée sur son actif net total. La taxe d'abonnement est payable trimestriellement et est calculée sur la base de l'actif net du Fonds constaté à la fin du trimestre concerné. Si un compartiment ou une catégorie d'un compartiment est réservé aux investisseurs institutionnels, la taxe d'abonnement sera réduite à 0.01% par an sur l'actif net total de ce compartiment ou de cette catégorie spécifique.

La taxe n'est pas prélevée sur la partie de la fortune nette investie dans des parts d'autres organismes de placement collectif de droit luxembourgeois, pleinement soumis à cette taxe.

### Note 4 – Prêts de titres

Le Fonds peut également prêter à des tiers une partie des titres en portefeuille. En général, les prêts ne peuvent être effectués que par l'intermédiaire de chambres de compensation reconnues, telles que Clearstream International ou Euroclear, ou par l'entremise d'établissements financiers de premier ordre spécialisés dans ce genre d'activités et selon des modalités spécifiées par ces derniers. De telles opérations ne peuvent être toutefois conclues pour une durée supérieure à 30 jours. Si le prêt excède 50% de la valeur du portefeuille-titres du compartiment correspondant, il ne peut être effectué que dans la mesure où il est possible de résilier immédiatement le contrat de prêt.

La valeur du marché des valeurs mobilières prêtées au 31 décembre 2005 était:

Living Planet Fund	Prêts de titres
- Equity	3 329 999.76 EUR

### Note 5 – Affectation des résultats

Conformément au règlement de gestion et une fois les comptes annuels clôturés, la société de gestion décidera si et dans quelle mesure des distributions seront versées par chaque compartiment et en particulier par chacune des catégories de parts. Le paiement des distributions ne doit pas avoir pour effet de faire descendre l'actif net du Fonds en dessous du minimum prescrit par la loi. Si une distribution a lieu, le paiement sera effectué au plus tard quatre mois après la clôture de l'exercice financier.

La société de gestion est autorisée à verser des dividendes intérimaires et à suspendre le versement des distributions.

Les distributions seront effectuées contre remise des coupons afférents. La méthode de paiement est déterminée par la société de gestion.

### Note 6 – Total Expense Ratio (TER)

Cet indice calculé conformément à la «directive de la Swiss Funds Association du 13 juin 2003 sur le calcul et la publication du Total Expense Ratio (TER)» exprime, de manière rétrospective et en pourcentage du total des actifs nets, l'ensemble des commissions et frais imputés au fur et à mesure sur le total des actifs nets du fonds (charges d'exploitation).

TER pour les 12 derniers mois:\*

Living Planet Fund	Total Expense Ratio (TER)
- Equity A	2.16%
- Equity B	1.64%

\* Ce chiffre n'est pas audité par le réviseur d'entreprises.

### Note 7 – Loi applicable, domicile et langue faisant foi

Le tribunal d'arrondissement de Luxembourg sera compétent pour connaître des litiges éventuels survenus entre les porteurs de parts, la société de gestion, l'agent administratif et la banque dépositaire. La loi luxembourgeoise est d'application. En ce qui concerne les actions intentées par des investisseurs provenant d'autres pays, la société de gestion et/ou la banque dépositaire peuvent toutefois décider de se soumettre et de soumettre le Fonds à la juridiction des pays où les parts du Fonds sont achetées ou vendues.

La version anglaise des présents états financiers fait foi et a été la seule à être contrôlée par un vérificateur des comptes; la société de gestion et la banque dépositaire peuvent cependant reconnaître des traductions qu'elles ont approuvées dans les langues des pays dans lesquels des parts sont offertes et vendues comme obligatoires pour elles-mêmes et le Fonds eu égard à des parts vendues à des investisseurs de ces pays.